



# RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE L'ETF

## 15 JUIN 2009

### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Introduction

La réunion de l'été 2009 du conseil de direction de l'ETF se tient ce 15 juin à Turin. Elle est présidée par Odile Quintin, directrice générale de la DG Éducation et culture de la Commission européenne. Elle accueille les nouveaux membres représentant la Finlande (Tarja Rihimäki) et la DG Relations extérieures de la Commission européenne (Rutger Wissels), ainsi que le membre suppléant pour l'Allemagne (Juliane Reimers). Pour la première fois, les membres représentant le Parlement européen (Jean-François Mezières, Stamatis Paleocrasas et Sara Parkin) assistent à une réunion ordinaire du conseil de direction. La DG Élargissement de la Commission européenne est représentée par Judith Novak. La Turquie a envoyé un observateur (Halil Rahman Açıcar). Assistent également à la réunion les agents suivants de la Commission: Annamaria Molnar de l'Office de coopération EuropeAid, Agata Sobiech de la DG Justice, liberté et sécurité, ainsi que Belén Bernaldo De Quirós, Elena Pascual Jiménez et Jordi Curell de la DG Éducation et culture. La future directrice de l'ETF, Madlen Serban, est également présente.

La Pologne et la République slovaque ne sont pas représentées. Par ailleurs, la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine n'ont pas envoyé d'observateur.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans aucune modification.

#### 3. Suivi de la réunion précédente

##### i. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente qui s'est tenue en novembre 2008 est modifié à la demande écrite de **M. Honorat (FR)**. Les modifications adoptées portent sur la section relative à la coopération avec les États membres de l'UE afin d'inclure davantage de détails concernant les activités de la présidence française, ainsi que sur la section relative à l'intervention de la France sur le programme de travail 2009 de l'ETF afin de renforcer le point concernant l'orientation professionnelle.

##### ii. Suivi des points d'action et des procédures écrites

Les actions ci-après ont été menées en guise de suivi de la réunion de novembre 2008:

- Parmi les points à l'ordre du jour de cette réunion, citons la description détaillée du nouveau comité de rédaction de l'ETF, la présentation par la Commission européenne de chiffres illustrant la contribution reçue par l'ETF dans le cadre élargi des activités de l'UE dans le domaine des relations extérieures, l'information sur la participation de l'ETF aux manifestations organisées par la présidence tchèque de l'UE, l'information sur le groupe consultatif international proposé, l'inclusion d'informations supplémentaires dans le rapport annuel d'activités, ainsi que la gestion des futures demandes de services de l'ETF dans le cadre de son mandat géographiquement élargi.

- Le procès-verbal de la réunion de juin 2008 a été modifié, distribué par procédure écrite en décembre 2008 et diffusé sur le site web de l'ETF.
- Le plan d'audit pour la période 2009-2011 a été distribué par procédure écrite en décembre 2008.
- Une référence claire à l'orientation tout au long de la vie a été ajoutée dans le programme de travail 2009 de l'ETF, à la suite des observations formulées par le membre français du conseil de direction (voir p. 4 du programme de travail 2009).

Une procédure écrite a été menée en décembre concernant les modalités d'application du statut du personnel, le règlement financier de l'ETF, le programme de travail 2009 révisé, le procès-verbal révisé de la réunion de juin 2008, le rapport du service d'audit interne sur la gestion des ressources humaines à l'ETF et le plan d'audit stratégique 2009-2011, ainsi que le rapport de la Cour des comptes sur les comptes annuels 2007.

Une procédure écrite a été lancée en janvier concernant les normes révisées de contrôle interne et la synthèse de l'exécution du budget 2008, tandis que le plan pluriannuel relatif à la politique du personnel 2010-2012 a été approuvé en mars par procédure écrite.

## 4. Rapports oraux

### i. Avancement des politiques et programmes de la Commission ayant un impact sur l'ETF

**Odile Quintin** fait part des dernières évolutions dans le domaine de l'éducation et de la culture.

*Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux*

La Commission européenne a présenté, le 16 décembre 2008, une communication intitulée «Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux - Anticiper et faire coïncider les compétences requises et les besoins du marché du travail». Les actions envisagées visent notamment à préserver la compétitivité de l'Europe en investissant dans le capital humain, à évaluer différents secteurs quant à leurs besoins futurs en matière de compétences jusqu'à l'horizon 2020, à mettre au point des outils et des services destinés à lutter contre l'inadéquation des compétences, à améliorer la coopération internationale et à mobiliser les politiques communautaires et les fonds européens existants afin d'aider les États membres et les régions à prévoir leurs besoins en matière de compétences.

Une récente étude du Cedefop, intitulée «Future skill supply in Europe: medium-term forecast up to 2020», indique que le niveau des qualifications et des compétences augmente dans toute l'Europe. L'étape suivante consistera à identifier les inadéquations entre les compétences disponibles et les compétences requises, afin de pouvoir utiliser cette information lors de la définition de la future politique dans le domaine de l'éducation et de l'emploi. L'étude ainsi que les résultats d'une conférence organisée récemment sur le sujet sont disponibles sur le site web du Cedefop.

*Conférence intitulée «European Qualifications Framework – Linking to a globalised world»*

La Commission exprime sa gratitude envers l'ETF pour avoir organisé cette conférence à Bruxelles en janvier. Quelque deux cents personnes originaires de 60 pays différents y ont discuté de la façon dont les enseignements tirés du cadre européen des certifications pouvaient être mis à profit dans un contexte national ou régional.

*Coopération université-entreprise*

Le Forum université-entreprise a été lancé en 2008 en tant que plateforme européenne de dialogue entre les universités et les entreprises.

Dans sa communication intitulée «Un nouveau partenariat pour la modernisation des universités: le Forum européen pour le dialogue université-entreprise», adoptée le 2 avril 2009, la Commission propose de poursuivre et d'approfondir les travaux du forum et d'aborder un certain nombre de questions en vue d'améliorer le partenariat université-entreprise pour l'employabilité, eu égard notamment à l'actuelle récession économique.

La présidence tchèque a préparé des conclusions sur le «développement de partenariats entre institutions d'enseignement et de formation et partenaires sociaux, y compris les employeurs, dans le contexte de l'éducation et de la formation tout au long de la vie», que le Conseil a adoptées les 18 et 19 juin 2009.

*Éducation et formation 2020*

Les conclusions concernant un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020») ont été adoptées le 12 mai. Elles décrivent quatre objectifs stratégiques à long terme (faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité; améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation; favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active; encourager la créativité et l'innovation, largement reconnues comme l'un des moteurs clés du succès futur de l'Europe), ainsi que des critères de référence actualisés et des priorités à court terme.

#### *Mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage*

La Commission est sur le point de finaliser un livre vert sur la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage, qui aborde la mobilité transfrontalière des étudiants, des écoliers, des apprentis, des chercheurs, des jeunes bénévoles, mais aussi d'autres groupes. Le livre vert fera l'objet, à partir du mois de juillet, d'un processus de consultation publique, auquel les membres du conseil de direction sont encouragés à participer.

**M. Mezel (FR)** demande que les activités décrites deviennent une source de référence pour la coopération avec les pays tiers ou partenaires dans une plus large mesure que ce n'est le cas à présent, en ajoutant que l'ETF pourrait avoir un rôle à jouer à cet égard. De nombreux pays tiers souhaiteraient être associés aux politiques européennes en matière d'éducation et de développement, dont le cadre européen des certifications constitue un exemple. Il importe d'aborder la question du développement des initiatives et des cadres régionaux, question que la France est tout à fait disposée à étudier activement aux côtés de tous les autres pays intéressés.

**Odile Quintin** confirme que la dimension extérieure ne cesse de gagner en importance et que des travaux sont en cours avec les ministères des pays partenaires dans le cadre d'un groupe à haut niveau en ce qui concerne notamment l'étalonnage des performances, l'initiative «des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux» et le cadre européen des certifications. La Chine, par exemple, s'est dite intéressée par une coopération dans ces domaines. La coopération extérieure dans le cadre de programmes européens tels que Tempus et Erasmus Mundus est une réalité de longue date qui porte notamment sur la mobilité des étudiants.

**M<sup>me</sup> Scheys (BE)** félicite l'ETF pour l'organisation de la conférence sur le cadre européen des certifications, qui a compté sur la participation d'un grand nombre de pays du monde. En effet, de nombreux pays s'intéressent aux travaux effectués dans le domaine de l'éducation à l'intérieur de l'UE et les apprécient vivement.

**Rutger Wissels** aborde les dernières évolutions relatives à la politique européenne de voisinage et à l'instrument de financement de la coopération au développement pour l'Asie centrale.

#### *Partenariat oriental*

Si l'Union pour la Méditerranée, qui remplace le processus de Barcelone, couvre les pays situés au sud de l'UE, la guerre qui a éclaté récemment en Géorgie a mis en exergue la nécessité de renforcer les liens avec les pays du voisinage oriental de l'UE afin d'y garantir la stabilité, une meilleure gouvernance et le développement économique. La coopération avec les pays du voisinage oriental s'est jusqu'à présent essentiellement concrétisée sous la forme d'accords bilatéraux et continuera à l'être, alors qu'une approche multilatérale serait bénéfique dans certains domaines. C'est pourquoi plusieurs nouveaux groupes de travail techniques ont été créés dans les domaines de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la stabilité, de l'intégration économique et de la convergence avec les politiques européennes, de la sécurité énergétique ainsi que des contacts entre les peuples, où l'ETF aura probablement un rôle à jouer. Les relations bilatérales continuent toutefois de monopoliser l'attention, mais il est probable qu'elles deviennent plus ambitieuses et plus étendues que dans le passé et qu'elles permettent de parcourir un long chemin sur la voie de l'intégration économique et politique, sans avoir pour autant comme optique l'adhésion à l'UE. Il convient de mentionner à cet égard les programmes exhaustifs de renforcement des institutions qui visent à aider les six pays en question à s'aligner sur l'UE en ce qui concerne la législation et les institutions chargées de sa mise en œuvre.

#### *Examen périodique de la situation dans les pays du voisinage*

L'idée de procéder à un examen périodique de la situation dans les pays du voisinage est inspirée de l'élargissement de 2004 de l'UE. Des rapports sont publiés chaque année au printemps concernant les progrès réalisés par chaque pays. Ils décrivent les activités qui fonctionnent bien et celles qui ne produisent aucun résultat. Globalement, les rapports publiés en avril dernier indiquent un ralentissement des réformes politiques et une régression en ce qui concerne la démocratie et les droits de l'homme. Cet état de fait est à replacer dans le contexte international difficile, notamment la guerre en Géorgie, la détérioration des relations entre Israël et les Territoires palestiniens occupés et la crise financière

mondiale. Les rapports, qui ont été présentés aux États membres et au Parlement européen, peuvent être téléchargés à partir du site web Europa.

#### *Réexamen à mi-parcours du cadre financier septennal*

Tous les documents de stratégie par pays font actuellement l'objet d'un examen dans le cadre du réexamen à mi-parcours du cadre financier 2007-2013. La mise en œuvre des plans d'action établis au titre de ce cadre financier est bien avancée dans 12 pays (sur les 16 pays que compte la région IEVP). Le processus d'examen suit son cours. Les personnes intéressées sont invitées à présenter leurs observations sur les documents disponibles sur le site web Europa.

Si bon nombre d'activités dans le domaine de l'éducation et de la formation produisent de meilleurs résultats lorsqu'elles sont mises en œuvre dans un contexte multilatéral, la situation politique générale peut parfois engendrer des difficultés pour les activités régionales. Il importe toutefois de faire preuve de persévérance dans ce domaine et d'encourager la collaboration sur des questions telles que l'éducation et la formation ainsi que d'autres formes de coopération technique.

**Judith Novak** de la DG Élargissement fait un état des lieux des activités menées par l'UE dans les Balkans occidentaux en rapport avec le processus d'élargissement et l'instrument d'aide de préadhésion (IAP). C'est la crise économique et financière qui est au centre des préoccupations à l'heure actuelle avec, comme principaux bénéficiaires, la Turquie et la Serbie. La coopération régionale constitue une priorité politique importante pour laquelle le programme multi-bénéficiaires a été créé. L'instrument d'aide de préadhésion comporte cinq volets, dont deux concernent tous les pays (aide à la transition et renforcement des institutions; coopération transfrontalière), tandis que les trois autres ne concernent que les pays candidats (développement régional; ressources humaines; développement rural). Ces trois volets portent sur la préparation aux Fonds structurels dont les pays bénéficieront à la suite de leur adhésion à l'UE. Pour les pays candidats potentiels, l'aide en matière de ressources humaines est fournie dans le cadre du premier volet (aide à la transition et renforcement des institutions). La planification est établie sur la base de plans stratégiques triennaux pour chaque pays et d'un plan régional. Une enveloppe totale de 193 millions d'euros a été allouée au domaine de l'éducation, de la formation et de la création d'emplois pour la période 2007-2009. La compétitivité a été incluse pour la première fois dans le document de stratégie multi-bénéficiaires établi pour la période 2009-2011. Les grands objectifs stratégiques du programme sont les suivants: développement du capital humain, accès aux marchés et accès aux financements. Parmi les projets régionaux de développement du capital humain figure l'initiative pour la compétitivité régionale, qui reçoit 3,8 millions d'euros en 2009, tandis que le centre pour la promotion de l'esprit d'entreprise en Europe du Sud-Est, basé à Zagreb (Croatie), reçoit 1,7 million d'euros. L'ETF a joué un rôle majeur dans la création de ce centre, qui a démarré ses activités en février 2009. S'il reçoit une contribution financière du gouvernement croate, il devrait acquérir son indépendance financière d'ici trois ans.

L'ETF soutient la politique de l'UE dans la région en contribuant aux rapports annuels d'avancement (les prochains seront disponibles à la mi-octobre), en aidant la Commission, les délégations de la CE et les pays bénéficiaires dans le cadre de la programmation de l'aide financière européenne et en fournissant directement des conseils et une aide aux pays bénéficiaires dans le domaine de l'éducation et de la formation.

**M. Paleocrasis** (représentant du Parlement européen) reçoit la confirmation que l'ensemble de la planification relative à l'instrument d'aide de préadhésion comprend des analyses coûts-avantages et coût-efficacité. L'exemple donné est celui du centre pour la promotion de l'esprit d'entreprise situé en Croatie, dont le plan de développement comporte plusieurs études et analyses de ce genre.

**Annamaria Molnar** d'EuropeAid présente les chiffres relatifs aux dépenses consacrées à l'éducation et à la formation dans le cadre des politiques de l'UE dans le domaine des relations extérieures.

Avec les États membres, l'UE représente le plus grand donateur au monde, fournissant 60 % de l'aide dont bénéficient les pays en développement. À elle seule, l'UE est le troisième donateur au monde, derrière les États-Unis et l'Allemagne. Ce sont les DG Relations extérieures et Développement ainsi qu'EuropeAid, qui ont conclu un accord interservices, qui gèrent les fonds européens. Les délégations de la CE dans les pays partenaires dirigent les activités au niveau local, avec la participation des gouvernements nationaux et d'autres donateurs. EuropeAid travaille avec l'ETF, ainsi qu'avec des organisations internationales et nationales.

**M<sup>me</sup> Parkin** (représentante du Parlement européen) demande si le développement durable est traité dans le cadre de la politique de l'UE dans le domaine des relations extérieures, puisqu'il est mentionné dans le traité de Lisbonne et que la crise écologique et la baisse des émissions de CO<sub>2</sub> sont des questions qui suscitent un intérêt croissant aux quatre coins de la planète. En réponse, **M. Wissels**

(DG Relations extérieures) explique que ces questions sont bien à l'ordre du jour, mais qu'elles ne sont pas toujours faciles à traiter.

**Odile Quintin** clôture ce point en fournissant quelques éléments d'information supplémentaires concernant les budgets des agences. La DG Budget réduira le montant prévu dans le programme pluriannuel de 4 % pour toutes les agences ayant enregistré une sous-exécution de leur budget de plus de 5 % au cours des exercices précédents. Cela ayant été le cas de l'ETF en 2006, 2007 et 2008, son budget s'élèvera à quelque 19 460 millions d'euros en 2009.

L'ETF est donc encouragée à faire en sorte de dépenser autant de crédits que possible, tout en respectant le principe de bonne gestion financière.

## ii. Tendances et développements au sein de l'ETF

**Muriel Dunbar** souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil de direction, y compris les représentants du Parlement européen, puis présente les derniers développements au sein de l'ETF.

L'ETF ne cesse de forger des liens avec des organisations semblables: conclusion d'un nouvel accord de coopération avec l'Unicef concernant le projet pour l'inclusion sociale en Bosnie-et-Herzégovine; participation à une task-force sur la coopération régionale dans les Balkans occidentaux; soutien à l'Université virtuelle méditerranéenne; travail sur les cadres de certifications et la promotion de l'esprit d'entreprise au Liban avec le fonds fiduciaire italien; participation au groupe consultatif interagences avec l'Unesco, l'OIT et l'OCDE; poursuite de la collaboration étroite avec la Banque mondiale, notamment par la mise en place d'un échange de personnel dans le cadre duquel un représentant du bureau de la Banque mondiale en Ukraine rejoint l'ETF pour une durée d'un an, tandis qu'un membre du personnel de l'ETF rejoint le bureau de la Banque mondiale à Marseille pour travailler sur des projets au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Par ailleurs, un membre de l'ETF passera un an au sein de la DG Éducation et culture pour y travailler sur la politique de celle-ci en matière de relations extérieures.

Le règlement refondu qui a été approuvé le 18 décembre prévoit notamment un élargissement des mandats géographique et thématique, qui a été pris en compte dans les prochaines perspectives à moyen terme et sera repris de manière visible dans le programme de travail 2010 qui sera présenté au conseil de direction lors de la réunion de novembre. Toute demande tendant à obtenir que l'ETF intervienne dans une zone géographique plus vaste qu'aujourd'hui devra être approuvée par la Commission européenne et présentée au conseil de direction pour accord.

La conférence mondiale sur le cadre européen des certifications que l'ETF a organisée avec succès en janvier 2009 est le premier événement à avoir compté sur la participation de plusieurs pays hors du champ d'action habituel de l'ETF. Cette conférence témoigne de l'aptitude de l'ETF à dispenser des conseils dans d'autres régions, telles que celles qui disposent déjà de leurs propres métacadres, comme la région du Golfe et l'Afrique du Sud. Le compte-rendu de la conférence et une communauté virtuelle en ligne sont d'ores et déjà accessibles à partir du site web de l'ETF. Une conférence de suivi est prévue pour 2011.

L'évaluation des agences de l'UE qui a été présentée lors de la dernière réunion du conseil de direction suit son cours. Une réunion destinée à examiner les éléments recueillis jusqu'à présent se tiendra à Bruxelles le 24 juin. Le rapport final est attendu pour la mi-novembre.

Grâce à l'excellent soutien dont l'ETF a bénéficié de la part des autorités italiennes, en particulier des membres italiens du conseil de direction, l'accord révisé relatif au site de l'ETF est quasiment finalisé.

**M. Cutillo (IT)** ajoute qu'il pense que l'accord devrait être signé prochainement.

Un processus de consultation avec les pays partenaires, les organisations internationales, les délégations de la CE et les parties prenantes aura lieu dans les prochains mois concernant les perspectives à moyen terme et le programme de travail 2010 de l'ETF. Ce processus remplacera dans une certaine mesure les travaux précédemment effectués par le Forum consultatif.

L'ETF bénéficie d'une bonne présence médiatique aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. Citons, par exemple, les reportages diffusés sur Euronews, les articles parus dans la presse italienne concernant les activités organisées à l'occasion de la journée de l'Europe (9 mai), les interviews de membres du personnel de l'ETF dans plusieurs pays partenaires, et le déplacement d'un groupe de journalistes européens en Arménie pour y suivre le lancement d'un projet de l'ETF relatif à des partenariats sociaux.

Olivier Ramsayer a quitté son poste de chef du département «administration» de l'ETF pour occuper un poste similaire au sein de l'Autorité européenne de sécurité des aliments à Parme. Cela faisait près de quinze ans qu'il travaillait pour l'ETF. C'est Alastair Macphail, ancien membre de la DG Éducation et

culture actuellement responsable des ressources humaines à l'Agence européenne des produits chimiques, qui le remplacera à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

### iii. Coopération avec les États membres et les partenaires institutionnels

Un certain nombre de membres du conseil de direction ont accueilli et soutenu des activités de l'ETF durant le second semestre de l'année 2008:

**M. Østerlund (DK)**: projet relatif aux partenariats sociaux en Arménie;

**M<sup>me</sup> Ali (EE)**: projet relatif au cadre national des certifications au Belarus;

**M. Bandelj (SI)**: partenariat relatif à l'Université euro-méditerranéenne;

**M<sup>me</sup> Sika (LV)**: évaluation collégiale de l'examen du marché du travail en Géorgie;

**M. Szent-Léleky (HU)**: projet de développement des écoles en Asie centrale; et

**M. Mezel (FR)**: soutien en faveur de la région méditerranéenne.

**Mariavittoria Garlappi** présente la contribution de l'ETF aux activités de la présidence tchèque de l'UE sur la période de janvier à juin 2009. L'ETF a participé à plusieurs manifestations organisées par la présidence tchèque, dont trois sur les migrations, une sur la flexisécurité, une sur l'éducation et la formation tout au long de la vie et une sur les nouveaux outils au service de la formation professionnelle. L'ETF a également été représentée à la réunion des directeurs généraux en charge de l'enseignement et de la formation professionnels qui s'est tenue en mai, tandis que le ministre tchèque de l'éducation a prononcé un discours-programme lors de la conférence sur le cadre européen des certifications organisée par l'ETF en janvier.

**M. Henriks (SE)** présente les activités qui auront lieu pendant la présidence suédoise de l'UE, de juillet à décembre 2009. Il explique les circonstances particulières qui caractérisent cette présidence: nouveau Parlement européen, nomination imminente d'une nouvelle Commission européenne, incertitude autour du traité de Lisbonne et la plus grave crise économique depuis les années 1930. La lutte contre l'augmentation du chômage induite par la crise financière figurera au premier rang des priorités de la présidence suédoise. Parmi les autres domaines prioritaires, citons la croissance durable, une nouvelle stratégie de Lisbonne, le changement climatique, la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, ainsi qu'une stratégie européenne pour la mer Baltique.

S'agissant de l'éducation et de la formation, le perfectionnement professionnel des enseignants et des chefs d'établissement, l'intégration des migrants dans les systèmes éducatifs, l'inclusion sociale et le rôle des universités sont à l'ordre du jour. Les conférences suivantes sont d'ores et déjà planifiées:

- une conférence ministérielle informelle à Göteborg en septembre sur le rôle des enseignants et des chefs d'établissement;
- une réunion des ministres de la recherche à Umeå en octobre sur le rôle de l'éducation et de la recherche;
- une réunion sur le rôle de l'enseignement et de la formation professionnels à Stockholm en novembre, pour examiner la question de l'enseignement post-secondaire et supérieur des adultes.

Les différences hommes/femmes et l'intégration sur le marché du travail seront les sujets d'autres conférences, outre les conférences habituelles réunissant les directeurs généraux en charge de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

## 5. Projet de perspectives à moyen terme 2010-2013

**Xavier Matheu** présente, pour information et discussion, le projet de perspectives à moyen terme de l'ETF pour la période 2010-2013. Ces perspectives à moyen terme seront les premières à mettre pleinement en œuvre les modifications introduites dans le règlement refondu, même si ces modifications ont déjà été prises en compte en tant que principes sous-jacents dans les précédentes perspectives à moyen terme 2007-2010. Les nouvelles perspectives à moyen terme tirent parti du règlement refondu pour inclure des activités visant à appuyer la dimension extérieure des politiques intérieures de l'UE, ainsi que pour préparer l'ETF à d'éventuelles interventions dans des pays situés en dehors des régions partenaires actuelles. Les ressources sont réparties selon les fonctions.

Le document sera présenté pour accord au conseil de direction en novembre. D'ici là, les membres du conseil de direction sont invités à transmettre leurs observations par écrit. Un processus de consultation sera également lancé auprès de l'ensemble des parties prenantes. Le Parlement européen, la

Commission, les États membres, les pays partenaires et les organisations internationales seront invités à y contribuer.

**M. Paleocrassas** (Parlement européen) demande ce qu'il en est de l'inclusion de modèles de planification de la formation, ceci étant une question difficile eu égard à la diversité des pays partenaires, où une attention minime est accordée à cette question à l'heure actuelle.

**M<sup>me</sup> Ulovcová (CZ)**, qui rend compte de la réunion informelle du conseil de direction tenue plus tôt dans la journée, exhorte l'ETF à fournir au conseil de direction des informations plus précises sur ses activités dans les pays partenaires. Elle demande que le conseil de direction soit davantage associé à l'élaboration des futurs programmes de travail et suggère qu'un groupe de travail composé de membres du conseil de direction soit créé à cet effet. **M<sup>me</sup> Scheys (BE)** ajoute que, puisque le conseil de direction est censé approuver à l'avenir toute extension géographique (à la majorité des deux tiers), il devrait être associé de plus près aux activités de l'ETF.

**M. Cutillo (IT)** se dit favorable à la création d'un groupe du travail et demande à l'ETF de procéder à une hiérarchisation tant géographique que sectorielle de ses activités. Pour des raisons évidentes, l'Italie soutient les actions menées dans les pays du sud de la Méditerranée et est tout à fait favorable à l'idée que l'ETF poursuive ses activités concernant les migrations dans cette région. Il profite de l'occasion pour remercier la directrice de l'ETF pour le travail qu'elle a accompli ces cinq dernières années et pour souhaiter la bienvenue à Madlen Serban en tant que future directrice.

**M. Mezel (FR)** reconnaît l'importance que revêt la région méditerranéenne pour un certain nombre d'États membres de l'UE (dont la France) et encourage l'ETF à poursuivre et approfondir les travaux qu'elle a déjà réalisés dans certains domaines associant plusieurs pays, notamment en ce qui concerne les cadres de certifications et l'initiative «des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux». Il souligne également l'importance des activités régionales, que ce soit dans la région méditerranéenne ou ailleurs.

**Xavier Matheu** explique que l'ETF entreprend aussi bien des actions régionales que bilatérales avec un grand nombre de pays. Des programmes nationaux sont établis avec la participation de la délégation de la CE, du bureau de la Commission européenne dans le pays concerné et des parties intéressées au niveau local. Les priorités sont définies d'un commun accord entre tous les acteurs concernés et dépendent en grande partie de la situation propre au pays en question. L'ETF intervient aussi au niveau régional dans le cadre du Partenariat oriental et de l'Union pour la Méditerranée, par exemple.

## 6. Rapport annuel d'activités 2008

### i. Projet de rapport annuel d'activités 2008

**Xavier Matheu** présente le projet de rapport annuel d'activités de l'ETF pour 2008, année de transition avant l'adoption du règlement refondu. Le rapport est structuré selon les trois piliers sur lesquels s'appuie l'action de l'ETF: 1) contribution aux instruments d'aide extérieure; 2) communications internes; 3) gestion et contrôle interne.

### ii. Analyse et évaluation du projet de rapport annuel d'activités 2008

**M<sup>me</sup> Ulovcová (CZ)**, qui représente la présidence en exercice de l'UE, présente l'analyse et l'évaluation du rapport annuel d'activités qui a été rédigé par l'ETF, adopté par le président et transmis au conseil de direction pour consultation. Les quatre observations transmises par les membres du conseil de direction concernant le document y ont été intégrées. Il conviendrait de créer un petit groupe de travail composé de membres du conseil de direction, de représentants des pays partenaires et d'agents de la Commission, afin de préparer l'analyse et l'évaluation de manière plus participative, éventuellement sur la base d'une communication directe.

**M. Mezel (FR)** demande que le rapport annuel d'activités comporte davantage d'informations sur les tendances et les obstacles et se dit pour la création d'un groupe de travail ad hoc pour travailler sur l'évaluation et l'analyse du rapport annuel d'activités.

**M<sup>me</sup> Scheys (BE)** demande davantage de précisions sur les indicateurs de résultat, qui ont été fournis en annexe du rapport. Les évaluations effectuées concernant différents projets de l'ETF contribuent également à l'apport d'informations sur leurs résultats et leur impact.

**M<sup>me</sup> Reimers (DE)** est favorable à l'idée d'évoquer les obstacles rencontrés par l'ETF dans le rapport, ainsi qu'à la proposition relative à la création d'un groupe de travail.

Les deux documents sont adoptés par le conseil de direction. Ils seront transmis au Conseil et au Parlement européen.

## 7. États financiers et réserve budgétaire de l'ETF

### i. Projet d'états financiers de l'ETF en 2008

**Martine Smit**, comptable de l'ETF nommée par le conseil de direction en 1999, présente les états financiers 2008. Établie par le règlement financier, la présentation des états financiers est identique pour la Commission européenne et les autres organes de l'UE. La Cour des comptes a rendu un avis officiel globalement favorable, qui, parallèlement à l'avis du conseil de direction, sert de base à la décharge budgétaire. Le Parlement européen a donné décharge concernant les états financiers 2007 de l'ETF le 23 avril 2009.

Les états financiers 2008 se caractérisent essentiellement par une différence de 9 millions d'euros dans le bilan, qui s'explique par le rapatriement de l'assistance technique Tempus à Bruxelles en cours d'exercice, lequel se traduit également dans le flux de trésorerie, ainsi que par un niveau des engagements sur la subvention de l'ETF de 98,56 %, une amélioration significative par rapport à 2007.

L'avis officiel du conseil de direction sur les états financiers 2008 doit être transmis à l'autorité budgétaire d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**Muriel Dunbar** ajoute que, bien que l'avis de la Cour des comptes sur les états financiers soit favorable, celle-ci a tout de même formulé trois remarques sur plusieurs questions liées aux ressources humaines. L'ETF prépare sa réponse.

Le conseil de direction adopte les états financiers 2008.

### ii. Virement entre titres du budget 2009

Conformément au règlement financier, qui stipule que tout virement budgétaire de titre à titre qui excède 10 % des crédits disponibles de l'exercice doit être approuvé par le conseil de direction, l'ETF a sollicité l'approbation du conseil de direction pour un virement de 200 606 euros afin de couvrir des projets opérationnels et de communications relevant du titre 3 (dépenses résultant de l'exercice de missions spécifiques). Ce montant a été déterminé à la suite d'une analyse critique des besoins budgétaires effectuée début 2009. Jusqu'à l'approbation de la refonte, l'ETF a basé ses calculs budgétaires sur l'hypothèse que le Parlement européen appliquerait au budget 2009 une réserve de 2 millions d'euros dans l'attente de l'adoption du règlement refondu. Celui-ci ayant été approuvé en décembre 2008, cette réserve n'a jamais été appliquée en pratique.

Le conseil de direction approuve le virement budgétaire.

## 8. Questions en matière de ressources humaines

**Alessia Vecchio**, chef de l'unité «ressources humaines» de l'ETF, présente les nouvelles règles relatives au détachement d'experts nationaux auprès de l'ETF. Ces règles ont été révisées de sorte à les aligner sur la pratique de la Commission européenne. Les membres du conseil de direction pourront être contactés à l'avenir pour faciliter la recherche d'experts susceptibles d'être détachés.

Le conseil de direction adopte les nouvelles règles relatives au détachement d'experts nationaux.

## 9. Comité de rédaction de l'ETF

**Bent Sørensen**, chef de l'unité «communication» de l'ETF, fournit des informations détaillées sur le nouveau comité de rédaction. L'ETF a lancé fin 2008 un appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner les membres du nouveau comité de rédaction. La première réunion avec le nouveau groupe, qui compte neuf membres extérieurs à l'ETF issus des quatre coins de la planète, s'est tenue à Turin les 25 et 26 mai 2009. L'expertise et la composition géographique du comité reflètent bien le nouveau mandat de l'ETF. Ce comité a pour mission de veiller à la qualité et à la pertinence de toutes les publications de l'ETF.

Est ensuite diffusée une récente production cinématographique de l'ETF illustrant le projet relatif au développement des compétences pour réduire la pauvreté en Asie centrale, suivie de la présentation du premier document d'orientation de l'ETF sur le même projet.

## 10. Règlement intérieur du conseil de direction adapté au règlement refondu

**Xavier Matheu** présente le nouveau règlement intérieur du conseil de direction, qui a dû être révisé pour tenir compte des dispositions du règlement refondu. L'entrée en vigueur du nouveau règlement financier a elle aussi impliqué la nécessité d'apporter des modifications.

**M<sup>me</sup> Ulovcová (CZ), M. Mezel (FR) et M. Mezières** (Parlement européen) demandent que les annexes soient clarifiées ou supprimées en raison du manque de cohérence au niveau des degrés de détail (par exemple, le rôle des députés européens n'est absolument pas mentionné alors que des informations très détaillées sont données concernant le rôle de chaque unité ou département de l'ETF dans les processus).

**M<sup>me</sup> Scheyns (BE)** signale que les membres du conseil de direction ne peuvent pas agir indépendamment de toute influence comme l'indique le chapitre 6, point 1, puisqu'ils sont tenus d'agir au nom de leur gouvernement national.

Le conseil de direction approuve le règlement intérieur moyennant une modification du degré de détail des annexes concernant le rôle des différentes unités de l'ETF.

## 11. Divers

**Odile Quintin** profite de l'occasion pour remercier Muriel Dunbar pour les cinq années qu'elle a passées à l'ETF, pour avoir bien géré l'organisation durant une période de transition difficile et pour en avoir renforcé la visibilité.

**M<sup>me</sup> Scheyns (BE)**, la plus ancienne membre du conseil de direction, remercie Muriel au nom de tous les membres du conseil, en évoquant le difficile environnement institutionnel, le long processus qui a finalement mené à l'adoption du règlement refondu, le rapatriement de l'assistance technique Tempus à Bruxelles, ainsi que les coupes budgétaires que l'ETF a connues depuis 2004. Malgré tout, l'ETF est prête à relever ses nouveaux défis.

Après avoir remercié à son tour l'ensemble des membres de la direction et du personnel de l'ETF pour leur soutien, **Muriel Dunbar** souhaite ses meilleurs vœux de réussite à Madlen Serban.

Les documents officiels de transmission du poste de directeur sont signés.

## 12. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de direction se tiendra à Turin le 19, 20 ou 23 novembre 2009.

## Points d'action

- Modifier le procès-verbal de la réunion de novembre 2008 conformément aux observations du représentant de la France.
- Modifier le règlement intérieur du conseil de direction conformément aux observations de ses membres (voir ci-dessus).
- Approuver les accords de coopération conclus avec d'autres organisations (comme l'Unicef) par procédure écrite.
- Tenir compte du mandat thématique élargi en vertu du règlement refondu dans le programme de travail 2010 et les perspectives à moyen terme qui seront présentés lors de la prochaine réunion en novembre 2009.

- Informer le conseil de direction de la réponse fournie par l'ETF à la Cour des comptes à la suite des observations de cette dernière sur plusieurs questions relatives à la gestion des ressources humaines de l'ETF.
- Envoyer au Conseil et au Parlement le rapport annuel d'activités ainsi que l'analyse et l'évaluation de celui-ci effectuées par le conseil de direction.
- Constituer un groupe de travail, composé de membres du conseil de direction, pour contribuer aux préparatifs du prochain rapport annuel d'activités. L'ETF diffusera une proposition.
- Faire figurer dans le prochain rapport annuel d'activités des indicateurs de résultat plus clairs ainsi que davantage d'informations sur les tendances, les problèmes et les obstacles rencontrés, qui devraient également être pris en compte dans les perspectives à moyen terme.
- L'ETF préparera une proposition concernant la composition d'un groupe de travail sur les perspectives à moyen terme 2010-2013.